



Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 24 avril 2019 à 18 heures 30 minutes et à laquelle séance étaient présents :

**Séance ordinaire
24 avril 2019**

Monsieur Mario Crevier, président
Madame Nathalie Villeneuve, vice-présidente (circonscription #4)
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Caroline Sauv , secrétaire g n rale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur St phane Lacasse, directeur du Service des ressources  ducatives
Monsieur R mi Lupien, directeur du Service des ressources financi res
Madame Maude H bert, coordonnatrice aux communications

Madame Christiane Hall e, commissaire (circonscription #3)
Monsieur Christian Goulet, commissaire (circonscription #5)
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur R jean Desjardins (circonscription #10)
Monsieur Ren  Laprise, commissaire parent (secondaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire parent (EHDAA)

1. Ouverture de la s ance et adoption de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA S ANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mario Crevier, pr sident de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il d clare la s ance ouverte.

Il est 18 heures 32 minutes.

C.E.-18-19-084 Monsieur Fr d ric Barbeau propose d'adopter l'ordre du jour tel que pr sent .

Adopt e   l'unanimit 

2. Adoption du proc s-verbal.

2. ADOPTION DU PROC S-VERBAL

C.E.-18-19-085 Madame Nathalie Villeneuve propose de dispenser la secr taire g n rale de la lecture du proc s-verbal du 27 mars 2019 et de l'adopter tel que pr sent .

Adopt e   l'unanimit 

3. Suivis de la dernière séance.

3. SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

4. Message de la présidence.

4. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Le message de la présidence sera présenté à la séance du Conseil des commissaires.

5. Rapport du directeur général.

5. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport du directeur général sera présenté à la séance du Conseil des commissaires.

6. Période d'intervention du public

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

7.1 Dossier ressources humaines – fin d'emploi

7.1 DOSSIER RESSOURCES HUMAINES – FIN D'EMPLOI

Considérant la dénonciation d'irrégularités reçue par le directeur de l'École des Trois-Portages ;

Considérant l'enquête interne par le Service des ressources humaines ;

Considérant la présentation faite au Comité des ressources humaines ;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines ;

C.E.-18-19-086 Monsieur Serge Lafortune propose de mettre fin à l'emploi de la personne suivante en date du 24 avril 2019 ;

- Matricule 000003980

Monsieur Mario Crevier demande le vote.

Madame Anne DomPierre se retire du vote afin d'éviter toute perception de conflit d'intérêts.

Pour	Contre	Abstention
8	0	0

Adoptée à l'unanimité

7.2 Approbation d'achat d'ordinateur pour l'École des métiers spécialisés Asticou

7.2. APPROBATION D'ACHAT D'ORDINATEURS POUR L'ÉCOLE DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ASTICOU

Considérant la résolution C.C.-17-18-026 ;

Considérant les sommes disponibles dans la sous-mesure « 50766 – Outils numériques pour la formation professionnelle » pour l'année scolaire 2018-2019 ;

Considérant les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) adoptées en comité consultatif de gestion (CCG) ;

Considérant la politique d'achat de la CSPO et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.-18-19-087 Monsieur Pierre Leduc propose de procéder à l'acquisition de quarante-sept (47) ordinateurs neufs auprès du revendeur autorisé IT2GO, situé au 2365, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4W3 pour un montant total de 29 845,00 \$ (avant les taxes).

Adoptée à l'unanimité

En réponse à la demande de Monsieur Mario Crevier, Monsieur Daniel Jacob fournit des précisions sur le type d'ordinateurs et propose d'ajouter les informations suivantes à la résolution :

Ajout du considérant suivant : « Considérant les résultats de l'appel d'offres « SAR130-2017 - Postes informatiques et moniteurs neufs » du Centre collégial des services regroupés (CCSR) » ;

Ajout des informations suivantes à la résolution : « (processeur I5 de 7^e génération, 8 Go de mémoire vive, disque rigide de 256 Go, 3 ans de garantie) auprès du revendeur autorisé par le CCSR ».

7.3. Protocole d'entente Caisse Desjardins Hull/Aylmer et École secondaire Mont-Bleu

7.3. PROTOCOLE D'ENTENTE CAISSE DESJARDINS HULL/AYLMER ET ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant la demande de partenariat effectuée par l'École secondaire Mont-Bleu pour assurer une partie du financement de sa troupe de théâtre et pour divers projets dans le cadre de son programme de théâtre;

Considérant la volonté de la Caisse Desjardins Hull/Aylmer de contribuer à ces projets;

C.E.-18-19-088 Madame Marthe Nault propose que le Comité exécutif approuve le protocole d'entente spécifique entre la Caisse Desjardins et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) relatif à la subvention de 10 000 \$ de la Caisse Desjardins Hull/Aylmer pour contribuer au financement de divers projets du programme de théâtre de l'École secondaire Mont-Bleu ; et

autorise le président de la CSPO et le directeur général à signer ledit protocole pour et au nom de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

C.E.-18-19-089 Monsieur Serge Lafortune propose de décréter un huis clos.

Il est 18 heures 49 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Réjean Desjardins quitte la salle, il est 18 heures 56 minutes.

Monsieur Réjean Desjardins revient à la salle, il est 18 heures 57 minutes.

C.E.-18-19-090 Monsieur Mario Crevier propose la levée du huis clos.

Il est 19 heures 1 minute.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Autorisation de
paiement de facture –
Gestion de travail 2000
S.E.N.C.

7.4. AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE - GESTION DE TRAVAIL 2000, S.E.N.C.

Considérant le Règlement « Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO (03-01-10) » ;

Considérant que la facturation du mandat de représentation relatif au grief Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO) #2020-0000593-5152, confié à la firme Gestion de travail 2000, S.E.N.C. (Morency avocats) excède la délégation de vingt-cinq mille dollars (25 000\$) accordée au directeur général;

Considérant que les dépenses actuelles s'élèvent à 27 872,38 \$ avant taxes;

Considérant que plusieurs jours d'audience sont encore à venir;

C.E.-18-19-091 Madame Anne DomPierre propose que le Comité exécutif autorise, pour ce dossier, le directeur général à payer des factures pour un montant supplémentaire de 25 000,00 \$ avant taxes, au-delà de la délégation de pouvoirs.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Demande d'autorisation
de déplacement des
commissaires

7.5 DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DES COMMISSAIRES

Considérant que le Conseil des commissaires a confirmé sa délégation le 10 avril 2019 (C.C-18-19-149) ;

Considérant que le colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) se tiendra à Sherbrooke les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2019 ;

Considérant que les noms des participants, autres que les délégués, doivent être envoyés à la FCSQ ;

Considérant que les réservations doivent être confirmées dans les plus brefs délais ;

C.E.-18-19-092 Monsieur Gilbert Couture propose que le Comité exécutif autorise les commissaires suivants à participer au colloque de la FCSQ 2019 Les participants utiliseront le covoiturage comme moyen de transport, et une allocation pour l'hébergement lors de cette activité est accordée le tout conformément à la Politique des frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-31-20).

Autres participants au Colloque FCSQ	
Monsieur Serge Lafortune	Monsieur René Laprise
Monsieur Gilbert Couture	Monsieur Antoine Gomis

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Mario Crevier indique que les participants feront un rapport détaillé au Conseil des commissaires à la suite de l'activité.

7.6 Approbation des frais de voyage du président

7.6 APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGE DU PRÉSIDENT

Considérant la dernière révision de la Politique *Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires* (60-30-20) du 20 juin 2018 ;

C.E.-18-19-093 Madame Nathalie Villeneuve propose que soient approuvés les frais de voyage du président :

Dépenses du président (frais de voyage et frais de déplacement)					
<u>Date</u>	<u>Nom</u>	<u>Type de frais</u>	<u>Montant</u>	<u>Destination</u>	<u>Raison</u>
22 au 23 mars 2019	Mario Crevier	Frais de voyage	290,81 \$	Québec	Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Adoptée à l'unanimité

7.7 Embauche de professionnels ou professionnelles de la construction – ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols – projet « Réfection de la cour – École au Cœur des Collines (Immeuble La Pêche) »

7.7. EMBAUCHE DE PROFESSIONNELS OU PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION – INGÉNIERIE EN STRUCTURE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET INGÉNIERIE DES SOLS - PROJET « RÉFECTION DE LA COUR - ÉCOLE AU CŒUR DES COLLINES (IMMEUBLE LA PÊCHE) »

Considérant la résolution C.C. 17-18-113 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625-Maintien des bâtiments 2017-2018 et 2018-2019 et en lien avec le projet prévu dans le cadre de la Mesure 50530-Embellissement cour d'école 2018-2019 ;

Considérant que les contrats de service professionnels de la construction pour lesdits projets peuvent être octroyés, dans un principe de rotation, à des firmes faisant partie d'une liste constituée par un comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres public ;

C.E.-18-19-094 Monsieur Pierre Leduc propose que le contrat pour les services professionnels en ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols relatif au projet « Aménagement divers de la cour à l'École au Cœur-des-collines (Immeuble La Pêche) » soit accordé à l'entreprise Les consultants Yves Auger et associés inc., située au 196, boul. Saint-Joseph, Gatineau (Québec) J8Y 3W9, au montant de 74 812,36\$ (avant taxes).

LISTE DES FIRMES	
Spécialité	Firme
Ingénieurs en structure et aménagements extérieurs	WSP Canada Inc. 480, Boulevard de la Cité #200 Gatineau (Québec) J8T 8R3
	Cima + s.e.n.c. 420, boul. Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1E7
	SNC-Lavalin 455, boul. René-Levesque Ouest 7 ^e étage Montréal (Québec) H2Z 1Z3
	Les services exp Inc. 170, rue Devault, bureau 100 Gatineau (Québec) J8Z 1S6
	Les Consultants Yves Auger et associés Inc. 196, boul. Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Y 3W9

Adoptée à l'unanimité

À la demande du Conseil, la liste des firmes est ajoutée à la résolution.

7.8 Embauche de professionnels ou professionnelles de la construction – ingénierie en mécanique et électricités – projet « Réfection des plafonds et ajout de système de ventilation - École au Cœur des Collines (Immeuble La Pêche) »

7.8. EMBAUCHE DE PROFESSIONNELS OU PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION EN INGÉNIERIE EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ – PROJET « RÉFECTION DES PLAFONDS ET AJOUT DE SYSTÈME DE VENTILATION - ÉCOLE AU CŒUR DES COLLINES (IMMEUBLE LA PÊCHE)»

Considérant la résolution C.C. 17-18-112 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625-Maintien des bâtiments 2018-2019 ;

Considérant que les contrats de services professionnels de la construction pour lesdits projets peuvent être octroyés, dans un principe de rotation, à des firmes faisant partie d'une liste constituée par un comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres public ;

C.E.-18-19-095 Madame Anne DomPierre propose que le contrat pour les services professionnels en ingénierie en mécanique - électricité relatif au projet « Réfection des plafonds et ajout de système de ventilation » à l'École Cœur-des-Collines (Immeuble la Pêche) soit accordé à l'entreprise Pageau Morel, située au 365, boul. Gréber, bureau 302, Gatineau (Québec) J8T 5R3, au montant de 59 410 \$ (avant taxes).

LISTE DES FIRMES	
Spécialité	Firme
Ingénieurs en mécanique-électricité	WSP Canada Inc. 480, Boulevard de la Cité #200 Gatineau (Québec) J8T 8R3
	Cima + s.e.n.c. 420, boul. Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1E7
	SNC-Lavalin 455, boul. René-Levesque Ouest 7 ^e étage Montréal (Québec) H2Z 1Z3
	Bouthillette Parizeau Inc. 9825, rue Verville Montréal (Québec) H3L 3E1
	Pageau Morel et associés Inc. 365, boul. Gréber, bureau 302 Gatineau (Québec) J8T 5R3

Adoptée à l'unanimité

À la demande du Conseil, la liste des firmes est ajoutée à la résolution.

7.9 Embauche de professionnels ou professionnelles de la construction – ingénierie en mécanique et électricités – projet « Réfection des plafonds et ajout de système de ventilation - École au Cœur des Collines (Immeuble Sainte-Cécile) »

7.9. EMBAUCHE DE PROFESSIONNELS OU PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION EN INGÉNIERIE EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ – PROJET « RÉFECTION DES PLAFONDS ET AJOUT DE SYSTÈME DE VENTILATION - ÉCOLE AU CŒUR DES COLLINES (IMMEUBLE SAINTE-CÉCILE) »

Considérant la résolution C.C. 17-18-112 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625-Maintien des bâtiments 2018-2019 ;

Considérant que les contrats de service professionnels de la construction pour lesdits projets peuvent être octroyés, dans un principe de rotation, à des firmes faisant partie d'une liste constituée par un comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres public ;

C.E.-18-19-096 Monsieur Serge Lafortune propose que le contrat pour les services professionnels en ingénierie en mécanique - électricité relatif au projet « Réfection des plafonds et ajout de système de ventilation à l'École Cœur-des-Collines (Immeuble Sainte-Cécile) » soit accordé à l'entreprise Pageau Morel, située au 365, boul. Gréber, bureau 302, Gatineau (Québec) J8T 5R3, au montant de 42 480 \$ (avant taxes).

LISTE DES FIRMES	
Spécialité	Firme
Ingénieurs en mécanique-électricité	WSP Canada Inc. 480, Boulevard de la Cité #200 Gatineau (Québec) J8T 8R3
	Cima + s.e.n.c. 420, boul. Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1E7
	SNC-Lavalin 455, boul. René-Levesque Ouest 7 ^e étage Montréal (Québec) H2Z 1Z3
	Bouthillette Parizeau Inc. 9825, rue Verville Montréal (Québec) H3L 3E1
	Pageau Morel et associés Inc. 365, boul. Gréber, bureau 302 Gatineau (Québec) J8T 5R3

Adoptée à l'unanimité

À la demande du Conseil, la liste des firmes est ajoutée à la résolution.

7.10 Embauche des prestataires de services en entretien des pelouses et des terrains

7.10. EMBAUCHE DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN ENTRETIEN DES PELOUSES ET DES TERRAINS

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 18-19-182 ;

Considérant la procédure d'attribution des contrats décrite au devis descriptif et faisant partie de notre appel d'offres public No. 18-19-182 ;

C.E.-18-19-097 Madame Marthe Nault propose que le contrat pour les services, d'aménagements extérieurs et entretien des pelouses et des terrains et des sols relatifs au projet « embauche des prestataires de service en entretien des pelouses et des terrains » avec possibilité de renouvellement pour une période de deux (2) ans (été 2020 et été 2021) soit accordé de la façon suivante au plus bas soumissionnaire conforme :

ÉTABLISSEMENT	Prestataire de services	Montant annuel du contrat 2019 (avant taxe)
École Euclide-Lanthier	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 999,00 \$
École Côte-du-Nord	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	999,00 \$
École des Rapides-Deschênes -Immeuble Arc-en-Ciel -Immeuble Notre-Dame -Immeuble St-Médard	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 650,00 \$
École Internationale du Mont-Bleu	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 799,00 \$
École Jean-de-Brébeuf	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 495,00 \$

ÉTABLISSEMENT	Prestataire de services	Montant annuel du contrat 2019 (avant taxe)
École du Plateau	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 198,00 \$
École du Vieux-Verger	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	775,00 \$
École du Grand-Boisé	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	2 198,00 \$
École Saint-Paul	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	999,00 \$
École des Trois-Portages	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	2 100,00 \$
École du Parc-de-la-Montagne	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 600,00 \$
École Saint-Jean-Bosco	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	698,00 \$
École Notre-Dame	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	850, 00 \$
École du Dôme	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	990,00 \$
École Saint-Rédempteur	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	750,00 \$

École du Marais	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	2 774,00 \$
École des Deux-Ruisseaux	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 550,00 \$
École des Tournesols	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	2 700,00 \$
École des Tournesols (Immeuble de la Petite-Ourse)	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	2 850, 00 \$
École de l'Amérique-Française	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	2 950,00 \$
École des Cavaliers	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 998,00 \$

ÉTABLISSEMENT	Prestataire de services	Montant annuel du contrat 2019 (avant taxe)
École secondaire Grande-Rivière	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	5 498,00 \$
École secondaire Mont-Bleu	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	5 897,00 \$
École secondaire de l'Île	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	5 897,00 \$
Centre Vision-Avenir	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	611,00 \$
Centre La Génération	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	970,00 \$
Centre l'Arrimage	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	530,00 \$
École des métiers spécialisés Asticou	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	3 195,00 \$
Centre Mgr Beaudoin	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	673,00 \$
Centre administratif & annexe	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	730,00 \$

École internationale du Village : -Immeuble Limoges -Immeuble Saint-Paul	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	1 799,00 \$
École de la Vallée-des-Voyageurs -Immeuble Sainte-Marie	Paysagement Frost 194-A, rue des Grands Châteaux Gatineau (Québec) J9H 7S4	3 995,00 \$
TOTAL :		64 717,00 \$

ÉTABLISSEMENT	Prestataire de services	Montant annuel du contrat 2019 (avant taxe)
École du Lac-des-Fées	Groupe Dagenais & Fils 2, rue Riopelle Cantley (Québec) J8V 4G2	763,00 \$
École de la Forêt	Groupe Dagenais & Fils 2, rue Riopelle Cantley (Québec) J8V 4G2	2 289,00 \$
École de la Vallée-des-Voyageurs - Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie	Groupe Dagenais & Fils 2, rue Riopelle Cantley (Québec) J8V 4G2	3 052,00 \$
TOTAL :		6 104,00 \$
GRAND TOTAL :		70 821,00 \$

Adoptée à l'unanimité

7.11 Soumissions – projet « Réparation des locaux d'apaisement » - École Notre-Dame

**7.11.SOUSSIONS – PROJET « RÉPARATION DES LOCAUX D'APAISEMENT »
ÉCOLE NOTRE-DAME**

Considérant le risque pour la sécurité des élèves ou du personnel que représentent les locaux d'apaisement actuel ;

Considérant la nécessité de solliciter le même entrepreneur qui a effectué la construction de ces locaux d'apaisement pour assurer les coûts les plus bas et les garanties sur les travaux indispensables ;

Considérant que l'article 13.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif le 17 avril 2019 de permettre au directeur général d'accepter la réparation des locaux d'apaisement à l'École Notre-Dame ;

C.E.-18-19-098 Monsieur Frédéric Barbeau propose d'entériner la décision du

Comité d'urgence du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Réparation des locaux d'apaisement » à l'École Notre-Dame, à l'entreprise Les Rénovations Daniel Larivière, située au 435, boulevard Saint-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5, au montant de 30 000 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

8. Autres sujets

8. AUTRES SUJETS

8.1 RECOMMANDATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif recommande que le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires soit appelé à étudier le dossier « Autorisation de paiement de facture – Gestion de travail 2000, S.E.N.C. » et que la Fédération des commissions scolaires du Québec en soit avisée.

9. Correspondance et dépôt de documents.

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1 Dépôt du rapport de vérification pour la période du 8 février au 19 mars 2019

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE VÉRIFICATION POUR LA PÉRIODE DU 20 MARS 2019 AU 16 AVRIL 2019

Le Comité exécutif prend acte du dépôt du rapport de vérification.

Monsieur Frédéric Barbeau résume le travail de vérification des factures.

Plus de 1 354 factures ont été vérifiées. De ce lot, 26 factures ont nécessité des vérifications supplémentaires, 3 factures ont été vérifiées et questionnées et nécessitent toujours des réponses.

Remarques sur la vérification :

- Un dossier reviendra en mai prochain pour fin de régularisation.

10. Période de questions

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

11. Levée de la séance

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-18-19-099 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 19 heures 31 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2019

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message de la présidence
5. Rapport du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. Dossiers

- 7.1 Dossier ressources humaines – fin d'emploi
- 7.2 Approbation d'achat d'ordinateurs pour l'École des métiers spécialisés Asticou
- 7.3 Protocole d'entente Caisse Desjardins Hull/Aylmer et École secondaire Mont-Bleu
- 7.4 Autorisation de paiement de facture – Gestion de travail 2000, S.E.N.C.
- 7.5 Demande d'autorisation de déplacement des commissaires.
- 7.6 Autorisation de paiement de frais de voyage du président.
- 7.7 Embauche de professionnels ou professionnelles de la construction en ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols – Projet « Réfection de la cour - École au Cœur des Collines (Immeuble La Pêche) ».
- 7.8 Embauche de professionnels ou professionnelles de la construction en ingénierie en mécanique et électricité – Projet « Réfection des plafonds et ajout de système de ventilation » - École au Cœur des Collines (Immeuble La Pêche).
- 7.9 Embauche de professionnels ou professionnelles de la construction en ingénierie en mécanique et électricité – Projet « réfection des plafonds et ajout de système de ventilation – École au Cœur des Collines (Immeuble Sainte-Cécile).
- 7.10 Embauche des prestataires de services en entretien des pelouses et des terrains.
- 7.11 Soumissions - Projet « Réparation des locaux d'apaisement - École Notre-Dame ».
8. Autres sujets.
 - 8.1 Recommandation du Comité exécutif
9. Correspondance et dépôt de documents.
 - 9.1 Dépôt du rapport de vérification pour la période du 8 février au 19 mars 2019
10. Période de questions.
11. Levée de la séance.